



DAFIP/20-865-156 du 05/10/2020

**MISE EN ŒUVRE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) - OUVERTURE DEUXIÈME
CAMPAGNE**

Références : Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 (art 22,22 ter et 22 quater) - Décret N°2017 -928 du 6 mai 2017 modifié par le décret 2019-1392 du 17 décembre 2019 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie- Arrêté du 21 novembre 2018 portant fixation des plafonds de prise en charge des frais liés au compte personnel de formation dans les services et établissements du Ministère de l'Éducation nationale

Destinataires : Tous personnels

Dossier suivi par : DAFIP - Mme HORDERN - mail : cpf.dafip@ac-aix-marseille.fr - Tel : 04 42 93 88 25 - Mme BRIVOT- Tel : 04 42 93 88 38

Le compte personnel de formation (CPF) permet à l'ensemble des agents titulaires et contractuels qui relèvent de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, d'acquérir des droits à formation.

Ces droits prennent la forme d'heures (150h maximum) qui peuvent être mobilisées pour suivre une formation d'une durée au plus égale au nombre d'heures acquises et en obtenir le financement.

Chaque agent public peut consulter ses droits sur l'espace numérique dédié :

moncompteformation.gouv.fr

Toutes les modalités relatives à la mobilisation du CPF sont consultables dans le Bulletin Académique n° 851 du 04 mai 2020.

Ouverture de la deuxième campagne :

Cette campagne concerne les formations qui débiteront entre le **01 janvier 2021** et le **30 juin 2021**.
Retour des dossiers **avant le 02 novembre 2020**.

Les agents **remplissent le formulaire** de demande de mobilisation du CPF **joint en annexe, le transmettent à leur supérieur hiérarchique et Inspecteur** (uniquement pour les personnels enseignants) et le retournent **uniquement par courriel** à l'adresse cpf.dafip@ac-aix-marseille.fr

Une commission étudiera l'ensemble des dossiers dans la limite de l'enveloppe financière académique allouée.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines



FORMULAIRE DE DEMANDE DE MOBILISATION DU
COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Etablissement d'exercice :
- Ville :
- Adresse mail
- Corps :
- Grade :
- Discipline :
- Niveau de diplôme :
- Numéro de sécurité sociale :
- Position administrative :

Votre projet d'évolution professionnelle

- Vos fonctions actuelles :.....
.....
- Types de fonctions, d'activités, de responsabilités ou promotion visées :.....
.....
.....
.....
.....
- Vos motivations :.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
- Quelles compétences souhaitez-vous acquérir ?
.....
.....
.....
.....
- Souhaitez-vous exercer cette nouvelle fonction :
 - à titre principal
 - à titre accessoire (décrire de quelle façon vous l'envisagez).....
.....

Mobilisation du CPF au titre de l'année 2020-2021

- Nombres d'heures disponibles sur votre compte CPF :
- Nombres d'heures à mobiliser pour la formation demandée (dans la limite du plafond de 150 heures) :
- Utilisation des heures par anticipation (dans la limite des droits acquis au titre des 2 prochaines années et du plafond de 150h) :

Détail de la formation demandée :

- Intitulé de la formation (joindre le programme) :
.....
- Type de formation (y compris bilan de compétence, VAE, préparation aux concours et examens professionnels, etc...) :
.....
- Nom de l'organisme de formation :
.....
- Lieu de formation :

- Coût pédagogique :
- **(Joindre au moins deux devis)**
- Durée totale en heures :

- Dates : du / / Au / /

Je suis informé.e que :

- En cas de participation à moins de 90% des heures prévues par la formation au titre du CPF l'administration ne règlera pas les frais pédagogiques.

- En cas de renoncement, je m'engage à le signaler à la DAFIP, à l'adresse :

cpf.dafip@ac-aix-marseille.fr

Fait le/...../..... à

Signature de l'agent :

Partie à faire remplir par votre supérieur hiérarchique

Avis : Favorable
 Défavorable

Avis circonstancié (obligatoire) :
.....
.....
.....
.....

Fait le...../...../.... à

Nom, prénom du signataire :Signature :

Partie à faire remplir par votre Inspecteur

Avis : Favorable
 Défavorable

Avis circonstancié (obligatoire) :
.....
.....
.....
.....

Fait le...../...../..... à

Nom, prénom du signataire :Signature :